

19.06.2013 - 12:41 Uhr

Le poids des voitures dépasse souvent les données d'usine



Bern (ots) -

Le TCS a mesuré le poids effectif de 42 voitures avant de le comparer avec les données d'usine. Résultat: environ 80% des automobiles pèsent davantage que ne l'indique le constructeur. Leur charge utile est donc réduite afin qu'elles ne dépassent pas le poids total admissible. La marge de manoeuvre est importante pour les tout-terrains (SUV) et les breaks en particulier. Les voitures à propulsion alternative n'autorisent souvent qu'un faible chargement.

Le poids à vide, le poids total maximal autorisé et la charge remorquable sont donnés et figurent dans le permis de circulation. En transportant de nombreuses personnes ou beaucoup de matériel, par exemple lors des départs en vacances, il est important de connaître le poids effectif du véhicule pour savoir ce qu'on peut y charger. Une amende d'au moins 100 francs sanctionne en effet un dépassement du poids total admissible.

L'équipement supplémentaire pèse lourd

Le TCS a pesé 42 voitures et a comparé leur poids à vide effectif avec les données d'usine. Il s'est avéré que des accessoires comme le toit ouvrant, les sièges électriques, les jantes plus grandes, la roue de secours complète ou la chaîne hifi augmentent considérablement le poids à vide. La différence entre les données d'usine et le poids mesuré se situe entre 70 et 150 kg pour les voitures testées possédant un équipement supplémentaire d'une valeur supérieure à 10'000 francs. 16 voitures sur 42 pesaient 80 kg de plus que les données d'usine. Richement équipées, les Mercedes-Benz B 200 et Volvo V40 affichaient une différence de plus de 150 kg. Le meilleur résultat a été réalisé par la Subaru Impreza 1.6i qui pèse 40 kg de moins que le poids annoncé par le constructeur.

Chargement supplémentaire par place

Pour calculer la charge utile restante et permise, il suffit de déduire le poids à vide effectif du poids total admissible. De nombreuses voitures pesant en réalité plus lourd que les données d'usine, le chargement pouvant être ajouté est donc réduit, car le poids total admissible, lui, ne change pas. Le résultat de cette soustraction doit

être divisé par le nombre de places. On saura ainsi exactement quelle charge une voiture complètement occupée peut encore transporter par personne (y compris le poids de chaque occupant).

Légèreté asiatique, poids allemand

Pour 8 des 42 voitures testées, le poids à vide annoncé par le constructeur de n'a pas été dépassé ou a même été inférieur en réalité. Sept d'entre elles sont d'origine japonaise ou sud-coréenne. Le poids des voitures allemandes est fortement influencé par les accessoires. La Volkswagen Golf Cabriolet échappe à cette règle avec une charge utile permise de 115 kg par passager et une charge remorquable de 1400 kg. Excellents résultats également pour les Range Rover Evoque, Opel Antara, Peugeot 508 SW et Volkswagen Passat Variant.

En revanche, les Chevrolet Aveo et Orlando, Citroën C-Zero, Honda Jazz Hybrid, Lancia Ypsilon, Mitsubishi Outlander, Nissan Leaf, Opel Mokka et Zafira Tourer, Subaru Trezia et Toyota Yaris ne peuvent être recommandés qu'avec des réserves. Avec le nombre maximum de passagers autorisés à bord, ces modèles n'autorisent qu'une faible charge supplémentaire, soit quelque 10 kg par occupant. Il est frappant de constater que de nombreux modèles à propulsion alternative ne peuvent pas tracter une remorque, une lacune qui se reflète dans le résultat final. Seule la Chevrolet Volt a obtenu trois étoiles.

Recommandation du TCS

Il est important pour la sécurité des occupants d'arrimer solidement chaque objet transporté dans la voiture. Les valises doivent être placées juste derrière le dossier de la banquette arrière et ne pas être disposés au-dessus de celle-ci.

Le TCS recommande de ne pas dépasser le poids total admissible. D'une part, un excès de poids d'un seul kilo est puni d'une amende de 100 francs, d'autre part, une voiture trop lourdement chargée s'use plus rapidement, surtout au niveau de certains composants.

Une voiture fortement chargée, même dans les limites légales, change de comportement routier et ses distances de freinage s'allongent. Dans l'intérêt de la sécurité de tous les usagers de la route, le conducteur en tiendra donc compte et adaptera son mode de conduite.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 078 707 71 28,
moreno.volpi@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.pressetcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100739904> abgerufen werden.